

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
Séance du 15 mai 2019

Procuration : Dominique PERTUIZET à Claude LAYAT
Bernard FION à Pierre RIONDY

Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT

Le conseil municipal, **réuni le 15 mai 2019 à 20h00** sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 5 avril 2019

2019-021

Urbanisme – Institution du dépôt du permis de démolir

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer le permis de démolir sur le territoire de la commune, à compter du 15 mai 2019.

2019-022

Chapelle de Bellor – Souscription à la fondation du Patrimoine

Mme Isabelle PROST expose le projet de convention qui doit être signée entre la mairie (maitre d'ouvrage), l'association « Les amis de la chapelle de Bellor », et la fondation du patrimoine, relative au lancement de la campagne de mobilisation populaire ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de financer les travaux de restauration de la chapelle de Bellor. Elle présente également, pour validation, le bulletin de souscription qui sera rempli par les donateurs. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte la signature de ladite convention et valide le bulletin de souscription.

2019-023

Ecole – Travaux d'isolation des parois vitrées de la salle maternelle

M. le Maire présente les offres reçues pour ces travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission bâtiments et accepte les offres de la SARL Moiraud Neveu pour un montant de 1 194.00 € HT, soit 1 432.80 € TTC, et de la menuiserie Gruel pour un montant total de 16 115.00 € HT, soit 19 338.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 199 – Ecole – Isolation classe maternelle.

2019-024

Ecole – Mise en place d'une clôture avec portillon et visiophone

Afin d'améliorer la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie de l'enceinte de l'école, la commission bâtiment propose de modifier l'emplacement du portillon d'accès et de mettre en place un système de visiophone. Pour ce faire, M. le Maire présente les offres reçues pour l'exécution de ces travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission bâtiments et accepte les offres de M. Vervier Philippe, électricien, pour un montant de 917.75 € HT, soit 1 101.30 € TTC, et de la société Style Paysage pour un montant de 4 116.10 € HT, soit 4 939.32 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 206 – Bâtiments 2019.

2019-025

Local pompiers – Remplacement de la porte principale

M. le Maire présente l'offre reçue pour le remplacement de la porte principale par une porte sectionnelle motorisée. Le conseil municipal, à l'unanimité, entérine la proposition de la commission bâtiments et accepte l'offre de la menuiserie Gruel pour un montant total de 5 010.00 € HT, soit 6 012.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 206 – Bâtiments 2019.

2019-026 Service technique – Acquisition d’une balayeuse mécanique

Le conseil municipal accepte le devis de la société Jura Bresse Location d’un montant de 462.50 € HT, soit 555.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 205 – Matériel 2019.

2019-027 Service technique – Acquisition d’un poste à souder avec équipements

Le conseil municipal accepte le devis de la société Trenois Decamps d’un montant de 508.65 € HT, soit 611.82 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 205 – Matériel 2019.

2019-028 Service technique – Acquisition d’une scie sabre avec équipements

Le conseil municipal accepte le devis de la société Trenois Decamps d’un montant de 244.14 € HT, soit 293.27 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 205 – Matériel 2019.

2019-029 Service technique – Acquisition d’un échafaudage roulant

Le conseil municipal accepte le devis de la société Trenois Decamps d’un montant de 1 552.50 € HT, soit 1 863.00 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 205 – Matériel 2019.

2019-030 Acquisition sonorisation mobile et réparation sonorisation de la salle polyvalente

M. le Maire présente les offres reçues pour l’acquisition d’un système de sonorisation portatif et pour la révision et l’entretien du matériel audio et vidéo installé à la salle polyvalente. Le conseil municipal accepte les devis de la société Avril Audiovisuel pour les montants respectifs de 746.26 € HT, soit 871.75 € TTC et 838.00 € HT, soit 1 005.60 € TTC. Les crédits nécessaires pour l’acquisition du matériel portatif sont inscrits au budget primitif dans l’opération 205 – Matériel 2019.

2019-031 Chapelle de Bellor – Création d’une alimentation en eau

M. le Maire présente l’offre de la société SOGEDO relatif à la création d’une alimentation en eau pour la chapelle de Bellor avec pose de compteur. Le conseil municipal, à l’unanimité, accepte ce devis pour un montant de 1 378.48 € HT, soit 1 516.33 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l’opération 203 – Restauration chapelle de Bellor.

2019-032 Attribution logement 225 route de Varennes

Ce logement est attribué à M. Jean-Michel PAUGET à compter du 1^{er} juin 2019 moyennant un loyer mensuel de 375.00 €.

Feu d’artifice 2019

M. le Maire présente les 2 offres reçues. Le devis de la société PYRAGRIC est accepté (11 voix POUR et 1 abstention) pour un montant de 1 833.33 € HT, soit 2 200.00 € TTC.

Commission finances, fleurissement et cérémonie

Le pot de départ de Mme Yolande RIONDY qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mai 2019 aura lieu le vendredi 21 juin, lors de la fête de fin d’année de l’école organisée par le sou des écoles.

Commission bâtiments, réseaux et urbanisme

Salon de coiffure : Prise d’effet du bail précaire entre la commune de Cormoz et Mme Gaëlle VEGA à compter du 1^{er} juin 2019.

Travaux d’accessibilité des vestiaires du stade municipal et des WC Publics : Les demandes d’autorisation de travaux d’accessibilité ont été validées par la CCDSA (Commission Consultative Départementale de Sécurité et d’Accessibilité). La consultation des entreprises pour l’exécution des travaux sera prochainement lancée.

Logement 100 rue centrale : Ce logement sera disponible à compter du mois de septembre moyennant un loyer mensuel de 385.00 €.

Travaux Logements communaux : Les devis suivants sont acceptés :

- 46 et 48, place de l'école – Pose de VMC simple flux – Entreprise Arbandesbordes pour un montant de 1 370.72 € HT, soit 1 507.79 € TTC.
- 116, route de Varennes – Remplacement d'un mitigeur – Entreprise Dedianne pour un montant de 108.80 € HT, soit 119.68 € TTC.
- 221, route de Varennes – Réfection de la peinture du plafond de la cuisine – SARL Moiraud Neveu pour un montant de 230.00 € HT, soit 253.00 € TTC.
- 223, route de Varennes – Réfection de la peinture du plafond de la salle de bain – SARL Moiraud Neveu pour un montant de 592.00 € HT, soit 651.20 € TTC.
- 223, route de Varennes – Remplacement d'un lavabo – Entreprise Dedianne pour un montant de 296.85 € HT, soit 326.54 € TTC.

Salle polyvalente – Mise en place d'un robinet de puisage extérieur : Le devis de l'entreprise Dedianne est accepté pour un montant de 234.45 € HT, soit 281.34 € TTC

Salon de coiffure – Remplacement de la VMC : Le devis de l'entreprise Arbandesbordes est accepté pour un montant de 384.59 € HT, soit 461.51 € TTC.

Urbanisme : Compte-rendu de la réunion avec M. HYVERNAT, responsable du pôle de Montrevel-en-Bresse chargé de l'instruction des Autorisations d'urbanisme. Un courrier sera adressé aux personnes ayant effectué des travaux d'urbanisme sans autorisations préalables. A défaut de régularisation dans les délais fixés, il sera alors dressé un constat d'infraction par procès-verbal pour une action devant le tribunal de grande instance compétent (Article L480-4 du code de l'urbanisme).

Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs

Bibliothèque : Le service est informatisé depuis le 10 mai dernier.

Commission voirie, matériel technique et cimetière

Aménagement route de la Bascule : Un courrier sera prochainement adressé au bureau d'étude Infratech, maître d'œuvre du programme, concernant le constat de nombreux problèmes d'écoulement des eaux pluviales sur la partie de la route de la Bascule réaménagée.

Programme voirie 2019 : Présentation des travaux programmés pour cette année par la commission voirie. Les offres seront réceptionnées jusqu'au vendredi 7 juin 2019 à 12h00, pour une étude des dossiers le samedi 8 juin à 9h00.

Divers

- Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés PD00112419D0002 M. LAURENT Daniel – Démolition d'un bâtiment annexe.

- CA3B – Présentation du nouveau réseau de transport à la demande sur le territoire de la communauté d'agglomération.

- La commune recherche une personne, détenteur du permis B, pour un emploi d'agent technique durant les vacances d'été.

- Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 – Mise en place du planning pour la tenue du bureau de vote.

Date à retenir

Lundi 20 mai : Conférences des Maires à 18h00 à Treffort.

Mardi 21 mai : CA3B – Commission Finances à 18h30 à Bourg-en-Bresse.

Jeudi 23 mai : CA3B – Rencontre Petit déjeuner à 8h00 à Montrevel-en-Bresse.

Jeudi 23 mai : CA3B – Commission Transports à 18h00 à Bourg-en-Bresse.

Vendredi 24 mai : Rencontre des mairies de l'ancienne communauté de communes à 19h00.

Samedi 25 mai : Animation autour de l'hôtel à insectes à 10h30, place de l'école.

Dimanche 26 mai : Elections européennes à partir de 8h00.

Lundi 27 mai : Conseil communautaire à 18h00 à Viriat.

Mercredi 29 mai : Réunion Sevron-Solnan.

Samedi 8 juin : Programme voirie 2019 – Réunion de la commission à 9h00 en mairie.

Samedi 8 juin : Commission DECI – Réunion de travail à 10h00 en mairie.

Mardi 11 juin : CA3B – Conférence territoriale à Curtafond.

Mercredi 12 juin : CA3B -Rencontre des élus et du conseil de développement à 16h00 à Péronnas.

Lundi 17 juin : Commission salle – Réunion de travail à 19h30 en mairie.

Date du prochain conseil municipal le jeudi 20 juin 2019 à 20h00

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du 15 mai 2019

Répertoire des délibérations

Numéro de délibération	Objet
2019-021	Urbanisme – Institution du dépôt du permis de démolir
2019-022	Chapelle de Bellor – Souscription à la fondation du Patrimoine
2019-023	Ecole – Travaux d’isolation des parois vitrées de la salle maternelle
2019-024	Ecole – Mise en place d’une clôture avec portillon et visiophone
2019-025	Budget lotissement le Mollard -Vote du budget 2019
2019-026	Local pompiers – Remplacement de la porte principale
2019-027	Service technique – Acquisition d’un poste à souder avec équipements
2019-028	Service technique – Acquisition d’une scie sabre avec équipements
2019-029	Service technique – Acquisition d’un échafaudage roulant
2019-030	Acquisition sonorisation mobile et réparation sonorisation de la salle polyvalente
2019-031	Chapelle de Bellor – Création d’une alimentation en eau
2019-032	Attribution logement 225 route de Varennes

Emargement des Conseillers Municipaux présents

NOM Prénom	Absent	Procuration à	Signature
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard	X	RIONDY Pierre	
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique	X	LAYAT Claude	
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia			
LAYAT Claude			